

AUJOURD'HUI, LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE CHARCUTERIE SONT AU BORD DE L'ASPHYXIE

Des renégociations commerciales toujours en souffrance alors que le rapport 2022 de l'Observatoire des prix et des marges vient à nouveau de montrer que l'évolution des marges sur les produits de charcuterie se fait au profit des distributeurs

Une évolution des marges au détriment des entreprises de charcuterie et au profit des distributeurs

Le rapport 2022 de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des produits alimentaires publié le 29 juin montre que pour le produit de charcuterie étudié (jambon cuit supérieur en libre-service), **l'évolution des marges se fait au profit des distributeurs et au détriment des entreprises de charcuterie et des éleveurs** (cf. Annexe).

Ainsi entre 2016 et 2021 :

- Alors que le prix moyen du jambon cuit en rayon progresse de 15%, l'industrie charcutière voit la part du prix lui revenant reculer de -5%, tandis que la part de la distribution augmente de 53%.
- Sur cette même période, la part du prix revenant à la distribution a augmenté de 1,45€, alors que le prix du produit augmentait de 1,69€ : **86% de l'augmentation du prix est revenue à la distribution**, la part revenant aux entreprises de charcuterie ayant dans le même temps baissé de 19 cts.
- L'industrie de la charcuterie est le seul maillon de la filière à voir la part du prix du jambon lui revenant baisser en valeur absolue.

Les coûts de production en hausse continue

L'ensemble des coûts de fabrication continuent d'augmenter, conséquence de la guerre en Ukraine, que ce soient :

- Les coûts de l'énergie, du gaz et de l'électricité, mais aussi des emballages, du transport et de la main d'œuvre
- Les prix des viandes (porc, volailles, bœuf), qui représentent en moyenne plus de 50% des coûts de production d'une charcuterie

Ainsi, pour la deuxième semaine consécutive, le prix du porc au Cadran a repris sa hausse de manière continue.

Au 30 juin, il s'élève à 1,812 euros soit 45% d'augmentation depuis le début de l'année 2022. Si cette augmentation apparaît nécessaire et bienvenue pour pérenniser l'élevage, elle ne peut reposer sur les seules épaules du maillon transformation.

Des distributeurs qui ne tiennent pas leurs engagements de renégociation

Si quelques distributeurs vertueux jouent bien le jeu d'une juste renégociation, force est de constater que 3 mois après la signature de la charte d'engagements par les distributeurs, **beaucoup trop de contrats sont encore en attente d'ajustement**.

Comment expliquer que certains distributeurs ne daignent même pas répondre aux demandes de revalorisation de tarifs ou bien dialoguer avec leurs fournisseurs ?

Comment expliquer que certains distributeurs exigent les factures d'achat (électricité, gaz, emballages ...) sur les trois derniers mois pour justifier les hausses demandées, alors que l'inflation de ces coûts est connue de tous ?

Comment expliquer que plusieurs distributeurs n'acceptent même pas la moitié de la hausse nécessaire pour faire face aux augmentations des coûts de production des charcuteries ?

Des entreprises au bord de l'asphyxie

Toutes ces pratiques visent à retarder les renégociations pourtant légitimes, mettant de nombreuses entreprises dans une situation économique très compliquée :

- Près de 40% des entreprises de charcuterie ont des produits dont les tarifs ne permettent plus de couvrir les coûts de production
- Plus de 25% des entreprises annoncent devoir réduire leurs effectifs en 2022.

Les clients distributeurs doivent comprendre l'urgence de la situation s'ils veulent pouvoir encore compter demain sur un secteur français de charcuterie traiteur dynamique.

Avec 75% de la production porcine nationale transformée en charcuterie, ces renégociations qui ne sont pas à la hauteur de l'enjeu menacent les entreprises de charcuterie, mais aussi l'ensemble de la filière porcine française !

« Nous comptons sur un appui politique très ferme des pouvoirs publics et un sursaut de responsabilité des clients : il n'est pas encore trop tard ! » Bernard Vallat, président de la FICT

Contacts presse :

Charlotte RICOU – Responsable communication FICT – c.ricou@fict.fr / 06 12 98 31 27

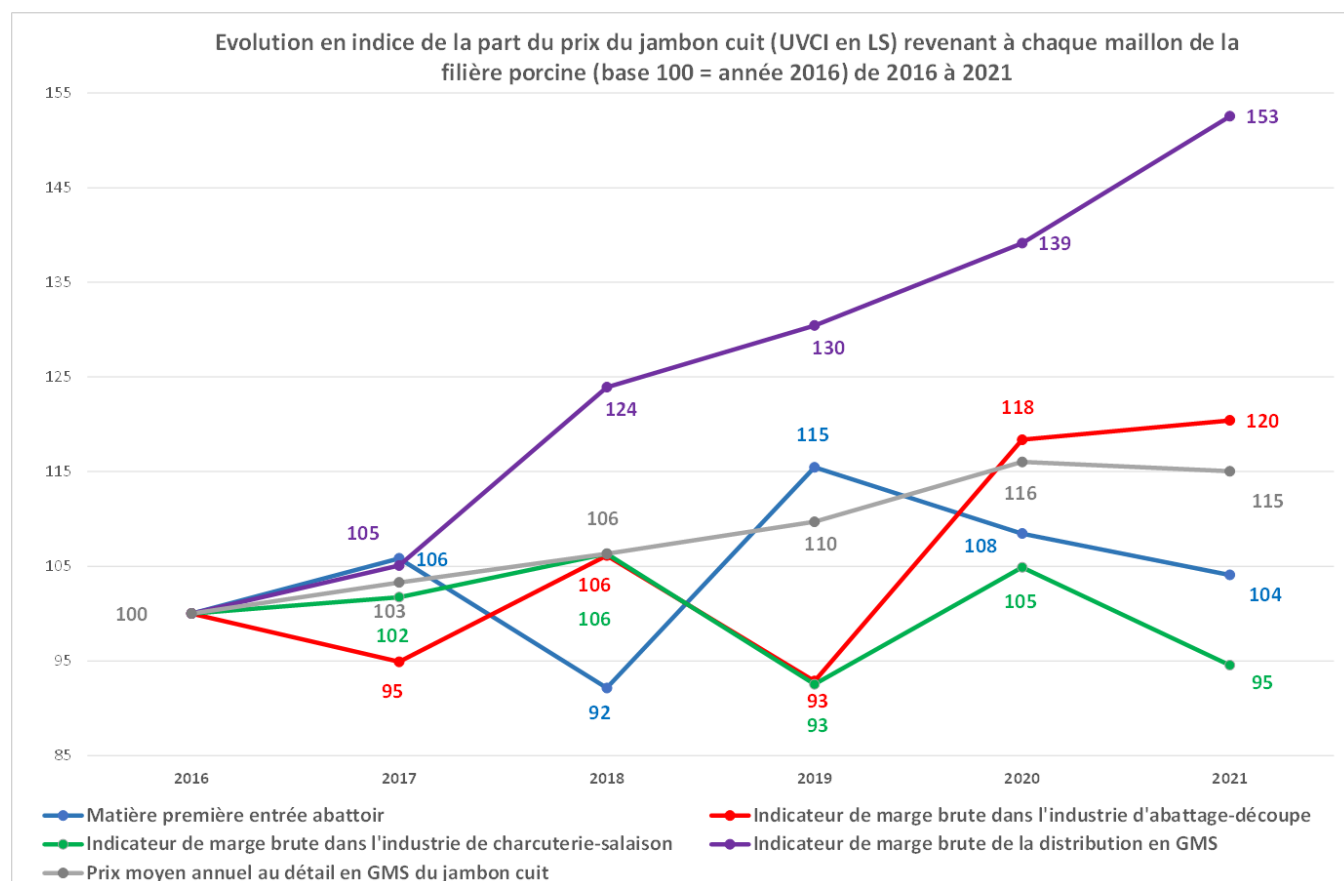
Julie WASSSELIN – Agence JIN - jwassel@jin.fr / 06 60 95 05 72



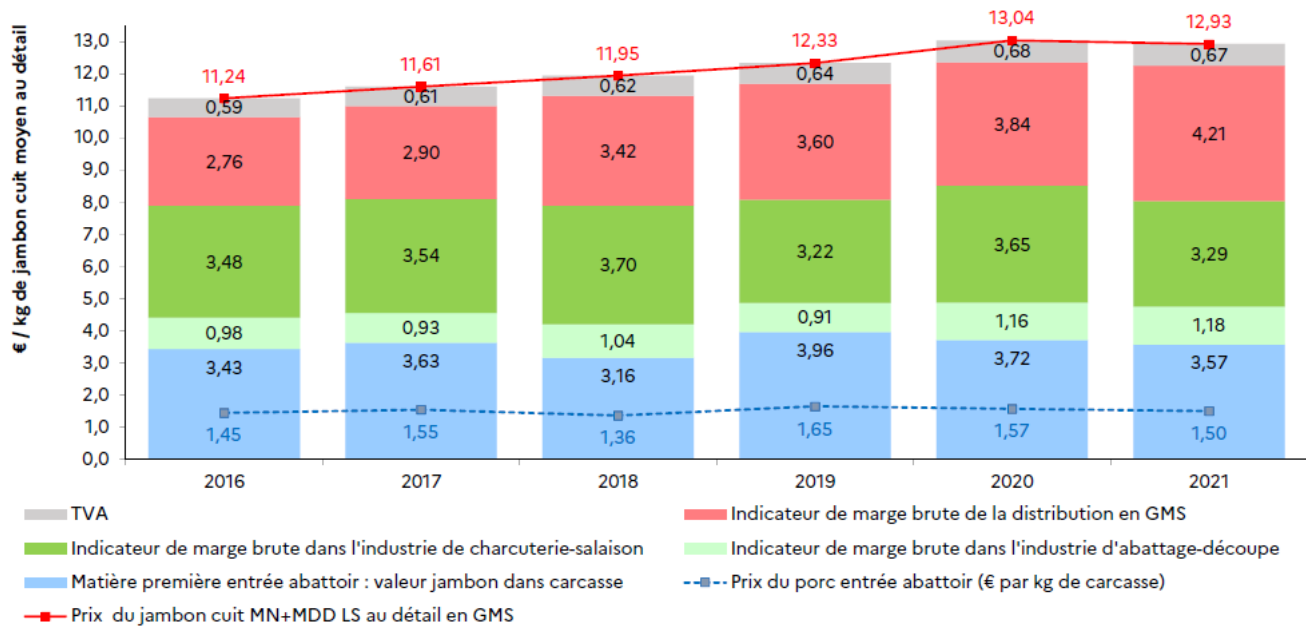
ANNEXE

Diagramme réalisé par la FICT à partir des données issues du graphique 29 du rapport 2022 de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges

« Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS du jambon cuit (UVCI LS) » en page 106 du rapport 20212 de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges



Décomposition du prix au détail du jambon cuit en libre - service



Source : OFPM d'après FranceAgriMer-RNM, Insee, et Kantar Worldpanel